



COMMUNIQUE DE PRESSE

Association *cœur wallis* pour la prise en charge des arrêts cardio-respiratoires Arrivée des premiers défibrillateurs en «libre-service»

L'association *cœur wallis*, qui promeut la prise en charge rapide des patients victimes d'un arrêt cardio-respiratoire (ACR) en Valais, a remis ce 18 décembre 115 défibrillateurs (AED) à quelque 35 communes valaisannes qui s'engagent à les rendre accessibles à la population 24h/24h. Une deuxième distribution d'AED aura lieu en janvier 2019. *cœur wallis* s'attache à trouver les fonds qui permettront l'installation de 800 à 1000 AED en «libre-service» sur le territoire cantonal d'ici à 2021.

La mission de l'association *cœur wallis* est de trouver les fonds nécessaires à l'acquisition d'un nombre suffisant de défibrillateurs accessibles en permanence pour garantir une prise en charge rapide des ACR sur tout le territoire cantonal. Cette approche vise à raccourcir autant que possible le délai d'intervention et à sauver davantage de vies.

A ce jour, l'association a pu récolter CHF 463'000.- grâce à des dons privés ou de fondations, et à la contribution de la Loterie romande. Cette somme a permis l'acquisition de 260 défibrillateurs. Les 115 premiers appareils AED ont été remis ce 18 décembre 2018 à quelque 35 communes du Valais, celles-ci étant les plus à même de les installer afin qu'ils soient accessibles 24h/24h, selon les buts et conditions de *cœur wallis*.

Une deuxième distribution de 145 AED aura lieu en janvier 2019, essentiellement auprès des communes toujours. Afin de couvrir le territoire cantonal de manière optimale, *cœur wallis* souhaite encore acquérir entre 550 et 650 AED. Elle doit pour ce faire récolter entre CHF 900'900 et CHF 1'064'700, montant qui inclut aussi les défibrillateurs, l'option GSM et les boîtiers destinés à abriter les AED.

Accessibles 24h/24h, ces défibrillateurs seront en particulier dédiés au réseau de Public Responders en train d'être mis sur pied dans le canton dans le cadre du concept cantonal de prise en charge des ACR adopté par le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture (DSSC), et dont *cœur wallis* assure la promotion. Il s'agit de secouristes volontaires recrutés parmi la population et au bénéfice d'une formation adéquate. Leurs engagements sont réalisés depuis la centrale 144. Le fait d'accepter la mission active le système de géolocalisation mettant ainsi en réseau les intervenants les plus proches du patient. Au total, 3000 Publics Responders devraient être recrutés et formés dans les trois ans. A ce jour, 650 personnes se sont d'ores et déjà annoncées.

Fondée en mars 2018, cœur wallis nécessite, pour remplir sa mission, un budget d'investissements de plus de CHF 1'200'000 sur trois ans dont CHF 110'000 versés par l'Etat. Tous les dons sont donc les bienvenus. Plus d'informations sur le site www.coeurwallis.ch.

Personnes de contact pour *cœur wallis* :

- Dr Jean-Marc Bellagamba, membre du comité et directeur de l'OCVS, 079 707 16 88
- Dr Aron Pfammatter, membre du comité, avocat et notaire à Brigue, 079 757 21 87